

KS BA13

Plaque de plâtre cartonnée - Knauf Standard

Description du produit

Knauf KS BA13 de la gamme Knauf Standard est une plaque de plâtre cartonnée d'épaisseur 12,5mm conforme à la norme NF EN 520 :2009, constituée d'un parement ivoire sur la face visible. Les bords longitudinaux sont des bords amincis et les bords transversaux sont des bords droits.

Documents de référence

Norme : NF EN 520 :2009

DoP : 4091_KS-BA13_2019-02-21

Certificat NF : Oui

FDES : Oui

Label Zone Verte Excell : Oui

Mise en œuvre conformément à :

- NF DTU 25.41
- FTSYS du groupe CKM13-STANDARD.fr
- FTSYS du groupe CKMA13-STANDARD.fr
- FTSYS du groupe CKM13-OVERSIZE-STANDARD.fr

Domaine d'emploi

Knauf KS BA13 de la gamme Knauf Standard est principalement destinée à la réalisation d'ouvrages de cloisons distributives, cloisons séparatives, plafonds dans :

- Neuf ou réhabilitation
- Locaux intérieurs classés EA - EB

Caractéristiques techniques

Propriétés	Unités	Valeurs	Normes
Type selon EN	-	A	NF EN 520
Réaction au feu Euroclasse	-	A2-s1, d0	NF EN 13501-1
Niveau d'émission dans l'air intérieur	-	A+	NF EN ISO 16000
Masse surfacique	kg/m ²	approx. 8,7	-
Profil des bords longitudinaux	-	Bords amincis	NF EN 520
Profil des bords transversaux	-	Bords droits	NF EN 520
Largeur	mm	1200	-
Tolérance largeur	mm	+0 / -4	NF EN 520
Tolérance longueur	mm	+0 / -5	NF EN 520
Épaisseur	mm	12,5	-
Tolérance épaisseur	mm	+0.4 / -0.4	NF EN 520
Tolérance équerrage	mm par m de largeur	≤ 2.5	NF EN 520
Courbure minimale admise à sec	mm	≥ 2500	-
Perméance à la vapeur d'eau μ sec	-	10	EN ISO 10456
Perméance à la vapeur d'eau μ humide	-	4	EN ISO 10456
Conductivité thermique λ	W/(m·K)	0,25	EN ISO 10456
Masse volumique	kg/m ³	≥ 680	NF EN 520
Module garanti sens longitudinal	N/mm ²	2287	-
Dureté superficielle	-	Standard	-
Diamètre empreinte	mm	≤ 20	NF EN 520

Knauf

Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
support.technique@knauf.fr

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.

KS BA13

Plaque de plâtre cartonnée - Knauf Standard



Gamme de produits

Désignation	Longueur [mm]	Largeur [mm]	Épaisseur [mm]	Conditionnement	Unité de conditionnement	Code article
KS BA13 2000x1200	2000	1200	12,5	50	/pal	00024458
---	---	---	---	---	---	---
KS BA13 2400x1200	2400	1200	12,5	50	/pal	00010954
---	---	---	---	---	---	---
KS BA13 2500x1200	2500	1200	12,5	50	/pal	00050575
---	---	---	---	---	---	---
KS BA13 2600x1200	2600	1200	12,5	50	/pal	00010372
---	---	---	---	---	---	---
KS BA13 2700x1200	2700	1200	12,5	50	/pal	00900177
---	---	---	---	---	---	---
KS BA13 2800x1200	2800	1200	12,5	50	/pal	00010373
---	---	---	---	---	---	---
KS BA13 3000x1200	3000	1200	12,5	50	/pal	00010374
---	---	---	---	---	---	---
KS BA13 3200x1200	3200	1200	12,5	50	/pal	00050580
---	---	---	---	---	---	---
KS BA13 3600x1200	3600	1200	12,5	40	/pal	00050581

Autres longueurs sur demande

Knauf

Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
support.technique@knauf.fr

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.